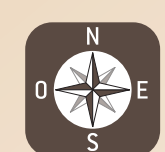


Falaise d'escalade et via ferrata du Then

Pour en savoir plus...

Vous trouverez des informations sur les autres sites d'escalade et de via ferrata sur l'appli Géotrek : rando.valleesdegavarnie.com



NORD OUEST



MARCHE D'APPROCHE

35 mn depuis le pont Gros (Marsous)

45 mn depuis la base de loisirs (Arrens)



5b



12 dégaines



60 m (minimum)

Sur la canopée

Bienvenue sur le site du Then !

Dix voies d'escalade et deux parcours de via ferrata

vous emmènent à la découverte de cette paroi de rhyolithe

—équivalent volcanique du granite— et de ses habitants végétaux

et animaux. Profitez de la fraîcheur d'un chemin d'accès facile,

qui vous offrira une vue panoramique sur les bourgs de Marsous et d'Arrens.

Une fois bien équipés, vous évoluerez sur une falaise ombragée,

en immersion dans la végétation.

Via ferrata / Recommandations



Difficulté : peu difficile

Dénivellé : 50 m

Temps requis : 30 mn à 1h15



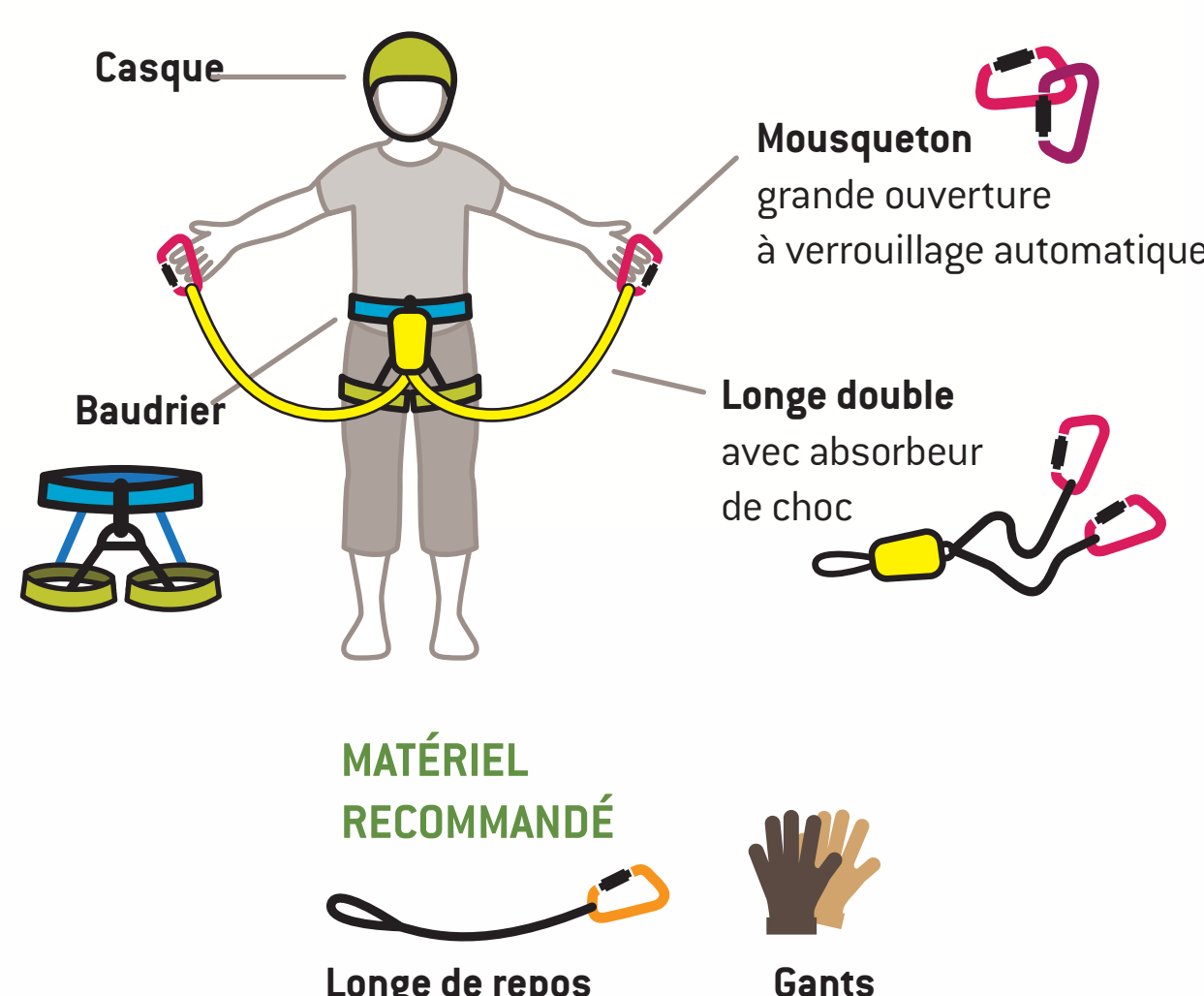
Difficulté : assez difficile

Dénivellé : 50 m

Temps requis : 1h à 1h30

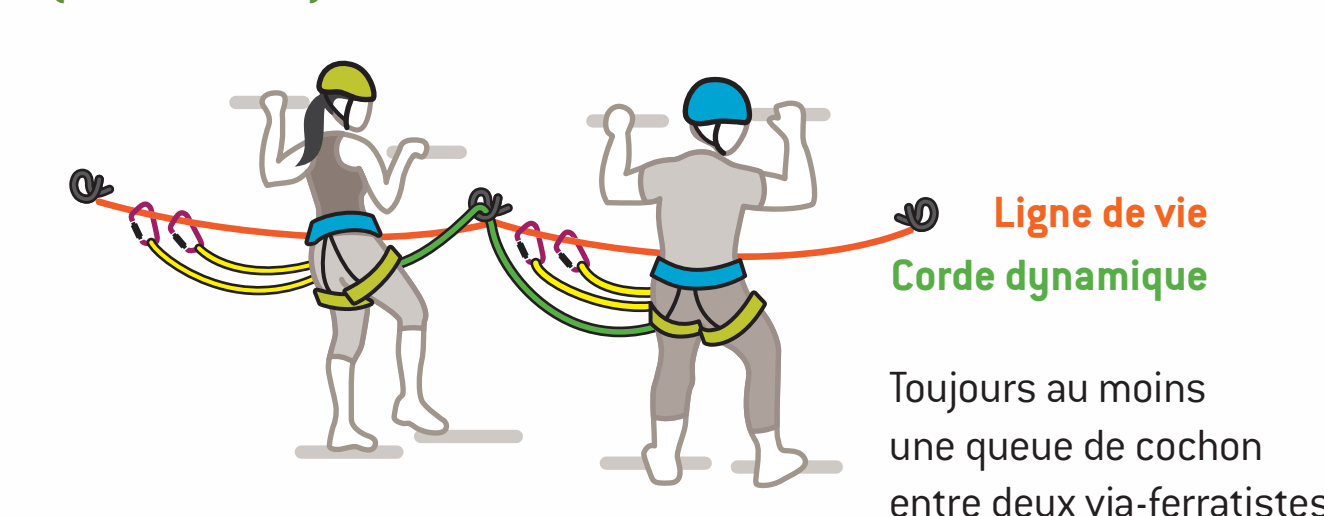
- Respectez le sens de l'itinéraire.
- Ne vous engagez pas dans la via ferrata par temps orageux, en période d'enneigement ou de nuit.
- Respectez le site et son environnement.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

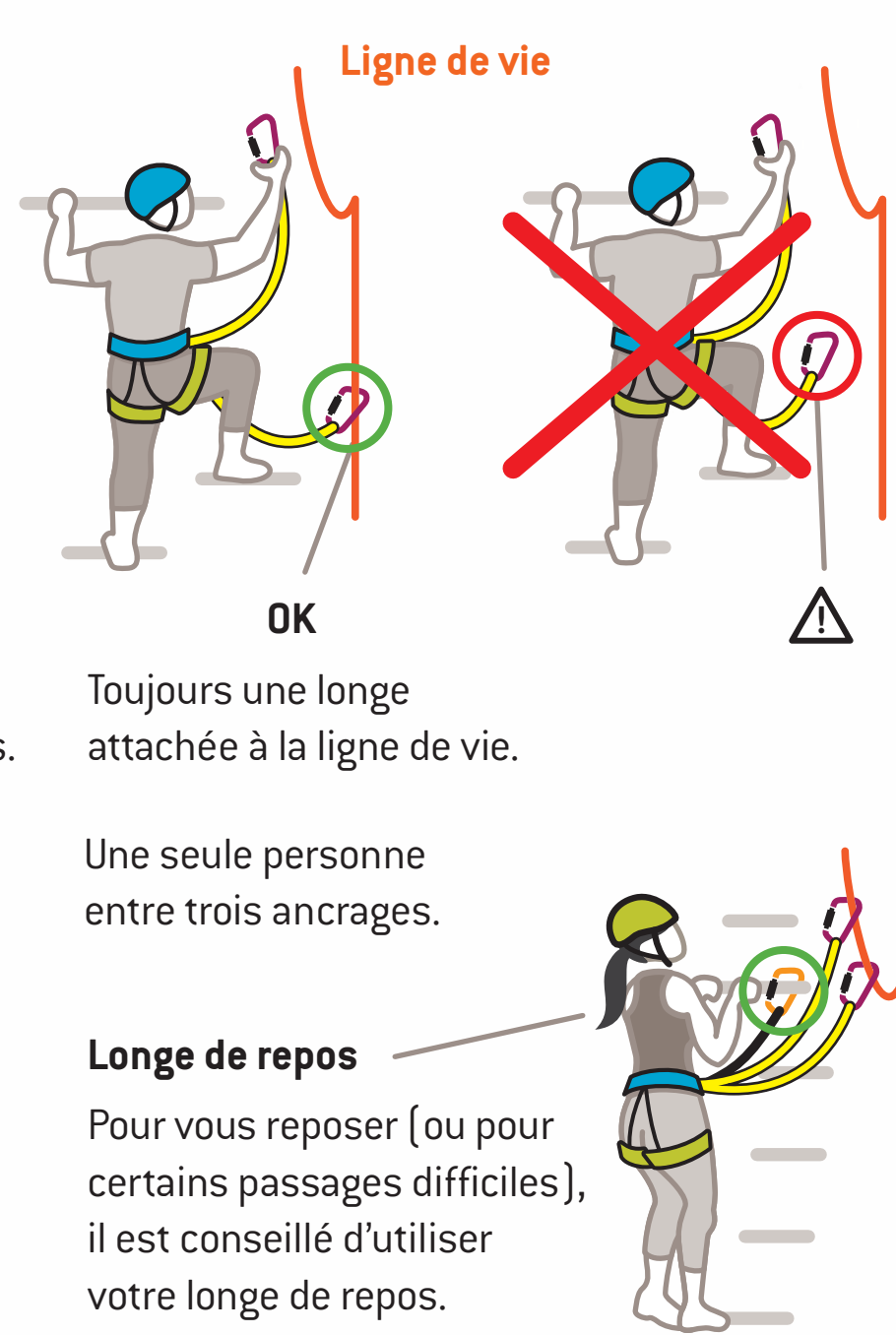


PROGRESSION ENCORDÉE

(recommandé)



ASSURAGE EN AUTONOMIE



Les lichens sont le fruit d'une symbiose entre un champignon et une algue. Forts résistants, ils peuvent affronter les sécheresses les plus intenses et survivre à d'importants écarts de température (de -70°C à +70°C).

Grimpez en sécurité

Il est de votre responsabilité d'estimer, par tous les moyens à votre disposition, les risques que vous prenez en vous engageant dans les itinéraires proposés. Une formation préalable à l'utilisation de matériel d'escalade et aux techniques de sécurité est indispensable. Le port du casque est recommandé. Pour connaître les coordonnées des professionnels qui peuvent vous encadrer, sur la via ferrata comme sur les voies d'escalade, adressez-vous à l'office de tourisme : 05 62 97 49 49.

Secours : 112

Pour signaler un problème : suricate.fr
Mairie d'Arrens-Marsous : 05 62 97 02 54



Avec le soutien financier de :



et l'appui technique de :



Ce site d'escalade et la via ferrata sont gérés par la commune d'Arrens-Marsous. Un mur artificiel d'escalade est situé sur la base de loisirs. Les travaux de mise en conformité ont été réalisés par la commune et les équipements de sécurité sont vérifiés tous les ans.

